

Questions orales

● (1420)

M. Stevens: Le ministre suppléant des Finances vient d'indiquer que le gouvernement songe entre autres mesures, à des subventions. Compte tenu du fait que le taux d'intérêt actuel sur les hypothèques aux États-Unis est d'environ 8.5 p. 100 tandis qu'au Canada, même les hypothèques prises en vertu de la loi nationale sur l'habitation portent un taux d'intérêt de plus de 10.5 p. 100, le ministre nous dirait-il si le gouvernement songe à subventionner les taux d'intérêts pour les emprunteurs au Canada?

M. Drury: Le gouvernement négligerait tous ses devoirs s'il n'explorait pas toutes les possibilités, même celles qui ont été proposées et qui, à première vue, semblent peu pratiques. Nous sommes engagés dans cette évaluation et compte tenu des usages des gouvernements du Canada, nous n'annoncerons pas nos plans ni nos intentions avant la présentation du budget; le député devra donc patienter.

* * *

LES PORTS

MONTRÉAL—LA QUESTION DU REMBOURSEMENT DES
EMPRUNTS CONTRACTÉS PAR L'ASSOCIATION DES
EMPLOYEURS MARITIMES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): C'est au ministre du Travail que j'entendais poser ma question, monsieur l'Orateur, mais comme il est absent, peut-être pourrais-je la poser au ministre des Transports ou au premier ministre suppléant. Elle porte sur la garantie de certains prêts que le gouvernement a accordée à l'Association des employeurs maritimes relativement à des programmes mis en œuvre à Montréal, à Trois-Rivières, et à Québec. Le ministre des Transports peut-il nous dire si son ministère—peut-être le premier ministre suppléant traitera-t-il de cet aspect—et l'Association des employeurs maritimes ont eu des entretiens au sujet de l'aptitude de celle-ci à faire face aux engagements qu'elle a contractés envers les deux principales banques qui lui ont prêté et à l'égard desquels le gouvernement a accordé certaines garanties?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Comme c'est à moi que la question a été posée, je la prends en préavis et j'y répondrai demain.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES CITOYENS CANADIENS DEMEURÉS AU VIETNAM ET LES
MESURES DE SÉCURITÉ PRISES PAR LE GOUVERNEMENT—LA
RECONNAISSANCE DU NOUVEAU RÉGIME

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Maintenant que la guerre a cessé au Vietnam, pourrait-il nous dire combien de Canadiens, y compris les journalistes, le personnel de l'ambassade, les missionnaires et le personnel d'assistance technique se trouvent encore au Vietnam du Sud? Combien de parents vietnamiens qui ont obtenu des visas canadiens s'y trouvent toujours et quelles mesures prend le gouvernement pour assurer la sécurité de ces Canadiens et de ces parents?

L'hon. Allen J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Mes renseignements remontent à

[M. Drury.]

une journée ou deux, et ne sont peut-être plus justes, mais le 24 avril le nombre connu des Canadiens encore à Saigon s'établissait à 31. Ce groupe comprenait des journalistes et des Canadiens qui se proposaient de quitter la ville très prochainement. Treize Canadiens avaient l'intention de demeurer indéfiniment au Vietnam, onze d'entre eux étant des missionnaires. Quant à leur sécurité, il est probable que le territoire où ils vivent est maintenant occupé par le GRP. Le gouvernement révolutionnaire provisoire a déclaré qu'une fois identifiés, ces étrangers seraient autorisés à quitter le pays s'ils le voulaient. Mon collègue sait que tous les Canadiens qui se trouvaient dans la région ont été avertis à plusieurs reprises et qu'on leur a laissé la possibilité de partir avant que les événements n'atteignent un point culminant hier.

M. Wagner: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dirait-il si le gouvernement a l'intention de reconnaître le nouveau régime du Vietnam du Sud, et si oui, quand?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, on ne sait pas encore quel est au juste ce nouveau régime. Dès que ce sera clair, le gouvernement pourra décider de ce qu'il a à faire. Mais il est encore beaucoup trop tôt pour connaître exactement la situation politique et justifier la reconnaissance.

* * *

L'IMMIGRATION

LA POSSIBILITÉ D'ACCUEIL DE RÉFUGIÉS VIETNAMIENS
HÉBERGÉS DANS DES CAMPS AMÉRICAINS—LES INTENTIONS
DU GOUVERNEMENT

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministre serait-il prêt à accorder le statut de réfugiés à quelques-uns des milliers de Vietnamiens qui se trouvent maintenant dans des camps dans les zones de relais américains du Pacifique et à leur permettre de venir au Canada, et dans l'affirmative, à combien d'entre eux?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, selon les renseignements dont je dispose actuellement, et qui sont encore quelque peu confus en raison de la situation, de 50 à 100 parents de Canadiens, prêts à les parrainer, ont peut-être atteint Guam. D'autres semblent se trouver dans des endroits comme Bangkok. Nous sommes en communication avec les Américains pour obtenir les renseignements plus récents possibles sur le nom des gens qui figurent sur les listes que nous leur avons fournies, et je crois que nous aurons aujourd'hui, et certainement au cours de la semaine, une idée plus exacte de la situation et nous prendrons toutes les mesures appropriées pour faciliter leur passage au Canada.

En ce qui concerne les Vietnamiens qui n'ont pas de parents ici mais qui demandent quand même le statut de réfugiés, nous étudierons leur cas, comme je l'ai dit l'autre jour, individuellement. Nous avons communiqué avec le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, mais cet organisme n'a pas encore décidé ni déclaré qu'il s'agit d'une évacuation en masse de réfugiés. Je crois que la situation s'éclaircira un peu dans les jours qui viennent lorsque nous saurons où les gens sont rassemblés et quel est leur statut.